



AIDE A L'IDENTIFICATION DES PERSONNES DITES VULNÉRABLES A LEZIGNAN LA CÈBE

*Vous, ou une personne de votre entourage, résidant sur Lézignan la Cèbe, est dite « vulnérable »
(la personne dispose d'une autonomie limitée en cas de demande d'évacuation ou de ravitaillement)*

1. Informations relatives à la personne dite « vulnérable »

Nom et prénom :

Date de naissance :

Statut (Plusieurs choix possibles) :

Personne de + de 65 ans

Personne (enfant/adulte) handicapée bénéficiant soit de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), soit de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP), soit d'une carte d'invalidité, soit de la reconnaissance de travailleur handicapé

Personne à autonomie limitée

Personne à haut risque vital

Autres. Précisez :

Adresse :

Téléphone :

Entourage :

Le cas échéant, coordonnées du service ou de la personne intervenant à domicile :

.....

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence :

.....

.....

2. Informations relatives à la tierce personne qui déclare la personne dite « vulnérable », le cas échéant

Nom :

Prénom : Téléphone :

Qualité de la tierce personne qui effectue la demande pour la personne dite « vulnérable » :

.....

Lézignan la Cèbe, le

Je consens à ce que les **données relatives à mon état de santé** soient enregistrées dans « l'annuaire opérationnel » des personnes à contacter en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Signature

Signature

de la personne vulnérable :

de la Tierce personne déclarante, le cas échéant*:

Formulaire à retourner auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), rue de la Mairie, 34120 LEZIGNAN LA CÈBE. La mise à jour du fichier est effectuée au mois de juillet de chaque année.

**En cas d'inscription d'une personne dite « vulnérable » par une tierce personne, cette inscription ne sera valide et enregistrée qu'après signature du formulaire par la personne elle-même concernée.*

Les informations collectées par le CCAS directement auprès de vous, [avec votre consentement, dans le cadre de la mise en place d'un dispositif permanent et général d'alerte à la population dit « Plan Communal de sauvegarde » (PCS) et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité, Ces informations sont à destination exclusive du CCAS et seront conservées pendant 1 an.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.

Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier à l'attention du DPO – Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée – 22 avenue du 3ème Millénaire – ZI Le Causse – 34630 SAINT-THIBERY ou par mail dpo@agglohm.net. Merci de joindre la copie d'une pièce d'identité. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL via son site internet www.cnil.fr.